

Devenir un fournisseur approuvé de services de formation pour les membres de comités mixtes d'hygiène et de sécurité au Nouveau-Brunswick

Nom de l'entreprise : _____

Nom de famille : _____ Prénom : _____

Adresse (n° et rue) ou case postale : _____ Pièce : _____

Ville / village : _____ Code postal : _____

N° de téléphone : _____

Adresse du site Web : _____ Adresse de courriel : _____

Langue dans laquelle les services sont offerts : Anglais Français Anglais et français

Critères

- 1) Les fournisseurs approuvés de services de formation doivent s'assurer que les formateurs qu'ils emploient ou avec lesquels ils ont un contrat pour donner des ateliers sur les comités mixtes d'hygiène et de sécurité ont les connaissances et sont compétents, en plus de posséder ce qui suit :
 - a) Titres de compétences attestant des qualifications reconnues en enseignement (par exemple, baccalauréat en éducation; brevet d'enseignement du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail; certificat de réussite du cours de Formation du formateur), ou l'équivalence.
 - b) Compétence en matière de comités mixtes grâce à ses études, à sa formation ou à son expérience de travail pertinente.
 - c) Bonne connaissance de la législation en matière d'hygiène et de sécurité au travail du Nouveau-Brunswick, en particulier des dispositions relatives aux comités mixtes.

Si vous avez une politique ou une procédure d'entreprise décrivant le processus que vous suivez pour embaucher et superviser vos formateurs, y compris les compétences, veuillez la joindre à votre demande. Autrement, veuillez joindre un document décrivant comment votre organisme s'assure que les formateurs embauchés ou à contrat ont la formation requise (ou l'équivalence) et sont compétents pour enseigner le contenu.
- 2) Les candidats doivent joindre une preuve d'assurance de responsabilité civile d'au moins 1 000 000 \$.
- 3) Les candidats doivent joindre une copie de leur certificat d'employeur en règle délivré par Travail sécuritaire NB (s'ils doivent s'inscrire au Nouveau-Brunswick).
- 4) Les candidats doivent lire et accepter les [Exigences relatives aux fournisseurs de services de formation](#).
- 5) Les candidats devraient être prêts à fournir des références, sur demande.

Veuillez transmettre le formulaire de demande rempli et tout autre document exigé à l'adresse training.formation@ws-ts.nb.ca.